

LES SALARIES N'EN PEUVENT PLUS D'ATTENDRE

Inflation, remises en causes des garanties conventionnelles, blocage de la valeur du point, exclusion de l'extension des 183 euros du Ségur pour nombre de catégories de personnels, administratifs, services généraux, assistants familiaux, direction, c'est le sort des salariés du secteur social et médico-social en cette rentrée 2022.

Comme si cela ne suffisait pas, le président Macron au prétexte du Covid, de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique, décrète la fin de l'abondance et de l'insouciance...

Dans notre secteur où les salaires sont bloqués depuis plus de 20 ans, les salariés n'ont pas attendu les rodomontades du Président MACRON pour baisser leur chauffage, économiser sur les transports, les vacances, les vêtements et même l'alimentation !

Alors que les salariés devraient subir la crise et accepter de nouveaux sacrifices avec une énième contre-réforme des retraites, la richesse des plus grandes fortunes françaises a augmenté de 236 milliards d'euros de mars 2020 à octobre 2021. **C'est plus en 18 mois que sur les 10 années précédentes.** Les dividendes atteignent des records, cinq milliardaires possèdent autant que 27 millions de Français. **Ce n'est donc pas un fait du hasard si massivement les salariés s'appauvrissent, c'est un problème de vase communicant.**

Dans ces conditions et face à la situation le SDAS FO 37 déclare :
L'urgence c'est l'Augmentation générale des salaires
Les 183 euros pour tous maintenant.

Le 2 mai 2022 Les représentants employeurs ont signé avec la CFDT l'accord excluant les catégories de personnels citées ci-dessus des 183 euros. Et partout dans le pays, toute honte bue, les employeurs du secteur déclarent « être indignés » par l'exclusion de certaines catégories de personnels des 183 euros... **Pour notre part, nous sommes outrés par le cynisme et la duplicité des employeurs.**

Aujourd'hui au niveau national, dans les branches, les représentants employeurs refusent catégoriquement toute discussion autour de véritables revalorisations salariales, et non juste pour éponger une partie de l'inflation.

Pour autant, dans certaines associations, au sujet des 183 euros pour tous, le front des employeurs se lézarde face à la pression sociale. Par exemple, à « Action Enfance » (Villages d'Enfants) une prime unique de 1200 euros a été versée en juillet 2022 aux salariés exclus de la prime mensuelle de 183 euros, au « CESAP de Reugny » (37), suite à la réunion des IRP du 12 septembre, les personnels exclus toucheront 1300 euros en une seule fois à la place des 183 euros au mois d'octobre 2022...

Et, dans votre établissement, qu'en est-il ?

Aujourd'hui, face à l'organisation de la confusion et au refus des employeurs de négocier au niveau de la branche, le SDAS FO 37 déclare :

Oui, il est temps que les employeurs prennent la mesure du mécontentement des salariés et de l'impérieuse nécessité d'augmenter les salaires !

Les salariés ne peuvent plus attendre.

Désormais, face à l'entêtement patronal et gouvernemental,

il faut informer et discuter avec tous les salariés, préparer la mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève, tous ensemble et partout jusqu'à satisfaction de nos revendications !

Oui je suis d'accord, je veux m'organiser pour faire valoir mes revendications, les droits individuels et collectifs et défendre le secteur. Je prends contact avec le SDAS FO 37 :

Maison des syndicats 18 rue de l'oiselet 37550 Saint Avertin tel 02 47 3854 43

sdasfo37@gmail.com